

Réunion Comité des parents d'élèves / Direction Lycée Alphonse de Lamartine

La réunion a débuté à 15h00

Étaient présents :

M. Michel Sauzet	Proviseur
Mme Stéphanie Jouan	Proviseure Adjointe
Mme Christine Sarabi	DAF
Mme Carole Crammer	Directrice de l'école primaire
Mme Najla Hawly	Directrice Adjointe Libanaise
Mme Espérance Lucas	Vice-Présidente du comité des parents
Mme Katia Harb	Membre du comité des parents
Mme Imane Moukadem	Membre du comité des parents
M. Ahmad Hussein	Membre du comité des parents

L'ordre du jour était comme suit.

1. Rattrapage des jours perdus

- Il a été convenu que ce qui compte c'est le volume horaire.
- Il semble que c'est très difficile de rattraper une journée perdue. Cependant, la direction est favorable à toute demande d'heures supplémentaires de la part des profs.

2. Les fins des années scolaires

- Il a été convenu que c'est une responsabilité partagée des familles et de l'établissement.
- Le comité et la direction sont d'accord qu'il s'agit d'un dysfonctionnement qu'il faut traiter.
- Le Lycée a déjà entamé d'appliquer une stratégie : anticiper les programmes des prochaines années scolaires dans les classes. Cela semble mieux retenir les élèves durant la période qui sépare la date d'arrêt de notes de la fin de l'année scolaire.
- Le comité a exprimé sa volonté de participer activement à toute structure ayant pour objectif de remédier à ce dysfonctionnement de fin d'année scolaire.

3. Les remplacements

- Le comité a demandé de prévoir des remplacements des heures libres, surtout lorsque l'absence du prof est prévue, comme c'est le cas d'un stage ou d'une formation programmés dès le début de l'année. La direction a réaffirmé sa volonté de poursuivre le travail déjà engagé en ce sens.
- Le comité a émis le souhait qu'il ne soit plus permis aux élèves d'appeler leurs parents pour venir les chercher lorsqu'un prof est absent, alors qu'ils ont cours juste après. La direction confirme que ceci n'est pas souhaitable et que dans ce cas précis les élèves doivent rester travailler en permanence ou au CDI.
- Le comité a insisté sur le fait que l'école s'engage à un programme qui commence à 8h et se termine à 14h10 ou 16h30 selon le niveau, et qu'en conséquence, il serait bon de limiter les retours anticipés à la maison en cas d'absence de professeurs. La direction partage ce point de vue, mais signale que certaines exceptions sont parfois possibles, lorsque l'emploi du temps des

élèves est trop amputé de cours. Il s'agit d'être pragmatique et de s'adapter aux situations qui ne peuvent parfois pas être gérées autrement. Le systématisme doit néanmoins être évité. Le proviseur a demandé au proviseur adjoint de s'occuper de ce sujet.

4. L'affaire de la Seconde B

- Suite à la rupture des fonctions de Mme Jamila Bitari, le comité des parents a chargé une commission restreinte afin d'établir un contact direct avec les parents des élèves de la Seconde B et de poursuivre cette affaire.
- Une discussion étendue s'est déroulée autour ce sujet, reprenant surtout les points de la lettre adressée par la commission à ce propos (cette lettre a été formulée suite à une réunion avec les parents concernés).
- Bien que Mme Jouan ait expliqué les détails de cette affaire aux familles qui l'ont interpellée, le comité lui a proposé d'adresser une fois pour toute une lettre de clarification ; lettre qui sera par la suite diffusée par la commission auprès des parents des élèves de la Seconde B.

5. Travaux à prévoir

- Le Lycée ne pourrait pas prévoir les travaux du parking avant d'avoir un devis, suivi par l'approbation de la MLF.
- Le comité propose de financer un préau qui relie la maternelle à l'infirmerie.

6. Vie scolaire Collège et Lycée : les élèves qui fument à l'extérieur de l'école ou près des bus

- Mme Crammer a affirmé que cela s'est arrivé une seule fois, lorsque des élèves de la terminale ont fumé devant les bus alors que les élèves du primaire y étaient. Elle leur a demandé de ne plus le refaire, et cela ne s'est jamais reproduit.
- Le proviseur a confirmé qu'il y aura un coin fumeur pour les élèves pour qu'ils ne fument plus dans les toilettes. Un seul élève a le droit de sortir à l'extérieur pour fumer et ceci est à la demande de ses parents.

7. Budgets voyages et sorties

- Suite à une clarification concernant le budget exagéré du voyage des 4èmes en France, Mme Sarabi a assuré qu'elle aura le prix exact de ce voyage dans 10 jours. Les 1980\$ étant le maximum, elle estime que le coût effectif sera certainement inférieur à cette somme. Mme Sarabi procédera à une compensation : elle va réduire la somme versée en excès de l'écolage du troisième trimestre.

8. TPE

- Suite à une question concernant l'intérêt de la suppression du TPE blanc - qui permettra à nos élèves de répéter leurs présentations orales devant leurs profs encadreurs afin d'améliorer leurs performances - Mme Jouan a insisté sur le fait qu'elle cherche à faire développer la capacité d'expression orale spontanée chez les élèves, ce qui les aidera plus tard pour l'oral du français au bac ou pour les questions imprévues qui pourraient leur être posées.

La réunion est ajournée vers 17h00